

**INTITULE DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA VERSAILLES\_2022-1074592\_MCF\_VT\_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Maître de conférences /Ville et territoire/Géographie et paysage/Catégorie2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

Région	Ile-de-France
Département	Yvelines
Adresse	5 avenue de Sceaux 78 000 Versailles

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignants. Le dialogue permanent entre enseignants, administration et étudiants entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet d'évoluer rapidement pour s'adapter à l'actualité des problématiques soumises à la profession architecturale et pour toujours pousser étudiants et enseignants à construire leur autonomie par une exigence sans cesse renouvelée.

Grace à ce mécanisme adaptable et ajustable, les enseignants ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. Cette liberté de proposition et d'action, au départ individuelle, tend généralement à devenir collective. A été ainsi développée l'organisation du Master autour de trois sujets triennaux pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités tout en en faisant partager le collectif. Le travail en groupe d'enseignants – disciplinaire ou transdisciplinaire – est un des principaux moteurs de la pédagogie de l'école.

La dynamique de L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, sa taille, ses réseaux, son fort ancrage local et international, la désignent parmi les grandes écoles nationales supérieures d'architecture françaises, appréciée très positivement par l'HCERES.

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

Depuis la rentrée universitaire 2020, l'école a inauguré son laboratoire de fabrication (FabLab) doté d'outils numériques de prototypage rapide. Cette structure vise à renforcer la pédagogie expérientielle (*learning by doing*) et la recherche par l'expérimentation à grande échelle, en lien avec l'axe « Matière à expérimentation » du LEAV.

La recherche dans l'Ecole se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, et autour de quatre grands axes thématiques :

- Matière à expérimentation ;
- Métropolisation et développement territorial ;
- Héritage, patrimoine et création ;
- Espaces, corps et sensibilités.

Les chercheurs sont, pour la plupart, enseignants à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient le lien indispensable entre enseignement et recherche. Ils contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Par ailleurs, l'École est membre associé de la Fondation des sciences du patrimoine (LabEx Patrima, Equipex Patrimex).

L'Énsa Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec la Comue Paris-Saclay. Le laboratoire de l'école, rattaché à l'ED Paris-Saclay, accueille de nombreux doctorants (une trentaine).

L'Énsa Versailles est également membre fondateur de la Comue Paris-Seine au sein de laquelle elle forme l'Institut de la création avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy. Au sein de cette université, et plus particulièrement de l'école universitaire de recherche CY, Humanités, Création et Patrimoine, elle développe le doctorat par le projet. Donc le LéaV est porteur, depuis 2018 d'une seconde école doctorale qui accueille également des doctorants.

Le projet d'établissement, pour les 5 ans à venir, est innovant. Son ambition est de pérenniser, accompagner et créer. Il s'articule autour de la création d'un plan étudiant (pour leur réussite, leur autonomie et leur fidélisation), de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiées notamment au logement et à la transition écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle). Il a pour vocation de partager avec toutes les populations les enjeux de l'établissement, et les entraîner dans une dynamique locale (par le renforcement de l'ancrage universitaire), nationale et internationale stimulante.

L'énsa-V se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui est l'occasion chaque année de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux et de débats entre enseignants-chercheurs et professionnels dans le cadre de cycles annuels nommés « Manèges ».

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

## **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

### **Missions :**

Définir, assumer et participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique.

### **Objectifs pédagogiques**

Il est attendu de l'enseignant.e :

- qu'il.elle apporte aux étudiants des clefs de lecture et de représentation des territoires dans le temps et à différentes échelles, à partir des outils et des méthodes des sciences de l'aménagement et du vivant
- qu'il.elle construise, avec les enseignants.es en place dans le champ et dans les autres disciplines, la transmission d'une culture de l'écologie, de la géographie et du projet de paysage, qui permette de répondre aux enjeux contemporains, dans une attention à la théorie et l'histoire des villes et des territoires ruraux
- qu'il.elle participe à l'intégration, par les étudiants, de ces connaissances à la pratique du projet urbain, paysager et/ou de territoire
- qu'il.elle appuie ses enseignements sur des expériences pratiques de projets d'espaces publics et de développement urbain
- qu'il.elle développe, auprès des étudiants et dans la communauté des enseignants chercheurs, une meilleure connaissance des milieux habités dans une logique d'écosystème.

L'enseignant.e interviendra en cycles Licence et Master, sous la forme de cours, travaux dirigés, séminaires et participation à des unités d'enseignement du projet.

En **cycle Licence**, le.la candidat.e devra assurer un enseignement (cours magistral) « de théories et d'analyse urbaines et territoriales », orientés par les problématiques urbaines, géographiques et paysagères, et menés à partir des outils propres à ces disciplines. Le.la candidat.e devra également intervenir dans une unité d'enseignement de projet urbain, en binôme avec un.e autre enseignant.e, portant sur un territoire de la première couronne parisienne.

En L3, l'enseignant.e est appelé.e à proposer un enseignement d'approfondissement des bases théoriques et géographiques du projet architectural, urbain, paysager ou territorial contemporain, au prisme des enjeux environnementaux et de société. Cet enseignement sera sous la coordination d'un.e enseignant.e du champ HCA.

En **cycle Master**, l'enseignant.e devra pouvoir s'intégrer dans une équipe d'atelier P45 inscrit dans le domaine d'étude « Milieux, ruralités et métropoles », dans le cadre du projet pédagogique de l'ENSA-V pour 2020-2023. Enfin, il est attendu qu'il.elle encadre des Projets de fin d'études.

### **Objectifs scientifiques**

Il est attendu que l'enseignant.e apporte sa contribution aux trois questions triennales (cf. « Présentation générale de l'école »), dans leur élaboration et leur mise en œuvre dans la pédagogie (dans la White week entre autres), et participe à nourrir le projet de l'ÉNSA-V.

**Son implication au sein du laboratoire, par la mise en perspective de sa pratique, par des études opérationnelles ou des projets de recherche et recherches-action est souhaitée.**

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

### **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

L'enseignant.e devra intégrer les instances de l'école et participer à la définition et à l'actualisation du projet pédagogique de l'ÉNSA Versailles, dans son contenu comme dans les relations avec des partenaires extérieurs.

Il.elle devra mettre les acquis de sa pratique professionnelle au service de la pédagogie.

Il.elle favorisera les rapprochements entre enseignement et pratique professionnelle, en proposant des partenariats avec des collectivités territoriales et des acteurs impliqués dans la promotion et la réalisation de projets urbains.

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

#### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Avoir une expérience d'enseignement longue et diversifiée, aussi bien en cours magistraux de théorie et histoire de la ville et du paysage, qu'en projet urbain et d'espaces publics.

Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre, en apportant notamment une contribution sur la question du vivant dans le processus de construction des villes et des territoires habités.

Intégrer des équipes pédagogiques déjà constituées au sein de l'Ecole, s'insérer dans des enseignements existants tout en apportant sa spécificité. Dans le même temps, il.elle pourra proposer des enseignements nouveaux dont il.elle aura la charge.

De manière générale, l'enseignant.e devra approfondir une culture du paysage dans la construction des villes et du territoire rural, avec une attention particulière aux thèmes de l'eau, de la géomorphologie, de la mémoire. Au moment où les relations des villes au milieu vivant, aux notions d'écosystème, à celle d'environnement, sont questionnées par les praticiens et chercheurs dans les différentes cultures, il est recherché un apport concret de savoirs éclairés par une pratique solide du projet urbain et du projet d'espaces publics et par la capacité à y trouver des échos dans les territoires franciliens.

#### **2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Il est souhaité que l'enseignant.e participe aux activités de recherche du laboratoire de recherche LéaV, notamment en lien avec l'Axe « Métropolisation et développement territorial ».

#### **3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Diplômes requis : Diplôme de paysagiste ou d'architecte urbaniste.

Avoir une expérience pratique consolidée de conception, de coordination et de réalisation de projets urbains et d'espaces publics, aussi bien dans des contextes métropolitains que dans des petites villes et territoires ruraux. Justifier d'une expérience professionnelle en rapport avec la discipline concernée d'une durée minimum de 7 ans.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

### Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Versailles.

## CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

**Lien du site** <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

**Personne à contacter** [rh@versailles.archi.fr](mailto:rh@versailles.archi.fr)

**Autre personne à contacter**

Adresses électroniques uniquement